

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 1

Artikel: Chemins de fer fédéraux: principaux travaux d'extension et de parachèvement à exécuter en 1909 sur le 1er arrondissement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-27548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'est pas suffisante (fig. 7). Les évier ne doivent pas non plus être pourvus de bouchon enlevable, mais bien d'une grille fixée solidement dans une large sortie, à moins toutefois qu'on ne désire remplir l'évier d'eau, et alors, en outre d'un bouchon obturateur en caoutchouc, il est néanmoins nécessaire d'avoir une grille en dessous afin d'arrêter les matières diverses vidées dans un évier et d'empêcher ainsi les obstructions. Les clapets à cloche soi-disant inodores ne sont rien de moins que ridicules, le but n'est pas rempli et la pièce est une complication inutile (fig. 10). Tout évier à bouchon doit être pourvu d'un trop-plein assurant ainsi contre tout risque de débordement.

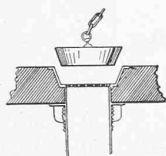


Fig. 9.

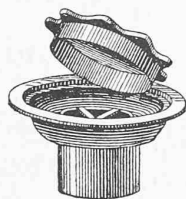


Fig. 10.

D'une manière générale, tout appareil sanitaire doit être *sanitaire*, dépourvu de toute ornementation, moulures ou décors qui sont autant de réceptacles de poussière ou de matières fécales provenant de l'usage même auquel est destiné l'appareil. Donc pose facile et nettoyage rapide et parfait. Toutes les parties quelconques doivent être accessibles à la main. La jonction avec la tuyauterie de décharge ainsi que d'alimentation doit être également simple, solide et accessible en cas de réparation. Les syphons placés immédiatement à la sortie doivent être non pas seulement un ornement brillamment nickelé ou doré, mais remplir bien leur fonction de « coupe-odeur », ne permettant aucun dépôt de matières qui y passent et se nettoyant automatiquement par le passage d'eau.

L'appareil offert par un expert doit être expliqué et ses avantages démontrés selon les points ci-dessus; le modèle remplissant ces desiderata est celui de plus haute valeur sanitaire, quelle qu'en soit l'apparence première; il ne s'agit pas d'une pièce décorative, mais bien d'un appareil destiné à évacuer rapidement, silencieusement les déchets journaliers de la vie matérielle.

L. J. S.

Chemins de fer fédéraux.

Principaux travaux d'extension et de parachèvement à exécuter en 1909 sur le 1^{er} arrondissement.

Extrait du budget de construction pour 1909.

A. TRAVAUX EN COURS

Station d'*Allaman*. Remplacement de deux passages à niveau par un passage inférieur. Devis Fr. 188 000. A déduire subventions du canton, des communes et du chemin de fer Allaman-Aubonne-Gimel Fr. 25 000. Dépense prévue pour 1909 Fr. 60 000.

Gare de *Morges*. Remplacement de cinq passages à niveau par deux passages inférieurs. Dépense totale Fr. 377 000. *L'exécution est ajournée*, les négociations au sujet de la participation financière du canton et de la commune n'ayant pas encore abouti.

Gare de *Renens*. a) Extension de la gare et du dépôt. Dépense totale Fr. 3 930 000. Déjà dépensé Fr. 2 906 000. Dépense

pour 1909 Fr. 250 000. b) Nouveaux entrepôts à blé. Devis Fr. 235 000. Déjà dépensé Fr. 150 000. Les bâtiments doivent être achevés en 1908. On procèdera en 1909 à des travaux de parachèvement aux alentours.

Gare de *Vevey*. Extension de la gare et entrée de la ligne Vevey-Chexbres et des Chemins de fer électriques veveysans. Crédit alloué Fr. 2 313 000. Déjà dépensé Fr. 2 005 000. Dépense en 1909 Fr. 200 000.

Territet. Remplacement du passage à niveau de la route cantonale par un passage inférieur. *L'exécution est ajournée*.

Station de *Villeneuve*. Extension générale et remplacement de trois passages à niveau par un passage supérieur. Crédit alloué Fr. 720 000. Déjà dépensé Fr. 10 000. Dépense en 1909 Fr. 100 000. Le projet n'a pas encore été approuvé, parce que les autorités communales et cantonales demandent qu'il soit apporté des modifications aux passages supérieurs prévus.

Yverne-Aigle. Remplacement de trois passages à niveau par deux passages inférieurs. Devis Fr. 226 000. Déjà dépensé Fr. 40 000. Dépense en 1909 Fr. 100 000.

Station d'*Aigle*. Extension du bâtiment aux voyageurs et construction de W.-C. neufs. Devis Fr. 47 000. Déjà dépensé Fr. 27 000.

Gare de *St-Maurice*. Transformation et extension. Crédit alloué Fr. 2 222 000. Déjà dépensé 1 740 000. Dépense en 1909 Fr. 200 000.

Station de *Martigny*. Extension et jonction du chemin de fer secondaire à voie normale Martigny-Orsières. Devis Fr. 1 245 000. Déjà dépensé Fr. 110 000. Dépense en 1909 Fr. 150 000.

Station de *Sion*. a) Extension. Crédit alloué Fr. 800 000. Déjà dépensé Fr. 150 000. Dépense en 1909 Fr. 80 000. b) Bâtiment neuf pour le buffet. Devis Fr. 57 000. Déjà dépensé Fr. 37 000. Reste Fr. 20 000.

Sierre-Salquenen. Remplacement par un passage supérieur d'un passage à niveau de la route cantonale, à Glarey. Devis Fr. 50 500. Déjà dépensé Fr. 20 000. Reste Fr. 30 500.

Gare de *Brigue*. Construction de deux maisons d'habitation pour le personnel. Montant du devis Fr. 90 000. Déjà dépensé Fr. 40 000. Reste Fr. 50 000. Il est nécessaire de construire des locaux pour le personnel qui loge actuellement dans le bâtiment de l'entreprise du tunnel. Vu l'urgence de cette construction, les travaux ont déjà été commencés en 1908.

Station d'*Iselle*. Travaux de protection à la tête sud du tunnel du Simplon et construction d'un bâtiment pour les appareils de signaux. Devis approximatif Fr. 18 500. Déjà dépensé Fr. 8500. Reste Fr. 10 000. Ces travaux sont devenus nécessaires afin de protéger la ligne contre les chutes de pierres.

Station de *Cossonay*. Extension des voies. Devis Fr. 490 000. Déjà dépensé Fr. 60 000. Dépense en 1909 Fr. 200 000.

Station de *La Sarraz*. Agrandissement de la cour aux marchandises à l'occasion de la construction par l'Etat d'une nouvelle route d'Eclépens à La Sarraz. Devis Fr. 19 000. Déjà dépensé 11 000 fr. Reste Fr. 8000.

La Sarraz-Croy. Etablissement de clôtures pare-neige dans les tranchées de Pompaples, Bofflens et Croy. Devis Fr. 37 000. Déjà dépensé Fr. 22 000. Reste Fr. 15 000. Les travaux doivent être terminés en 1908; le paiement des terrains ne sera effectué qu'en 1909.

(A suivre).